Même si l’expérience est une lanterne qui n’éclaire que celui qui la porte, je ne peux que parler de la mienne en tant que créateur d’art public, c-a-d tentant de construire une œuvre accessible à tout un chacun dans des lieux publics.

Comme la majorité des artistes j’ai commencé par un travail de tableaux de chevalet. Mais le côté tableaux juxtaposés que l’on achetait pour aller avec les doubles rideaux me frustrait. J’ai tenté de faire des expositions concept : les jardins, les vertus, le jeu de l’oie. Mais leur côté éphémère me laissait un goût d’inachevé.

Aussi quand le Curé Laurent Camiade et son vicaire Arnaud Lassuderie m’ont contactés pour m’occuper de Bias, j’ai compris que cela non seulement pouvait être un tournant, mais que le fait de travailler en pérenne dans un espace totalement accessible au public correspondait à mon vœux profond.

La peinture ne me paraît être ni un objet de spéculation ni un objet de décoration mais un objet de sens, partie d’un tout. Ainsi une aile d’avion ne prend tout son sens qu’attaché à une carlingue qui vole. Seule on voit bien ce que ce pourrait être, mais elle n’est ni utile ni signifiante. Il en est de même pour un tableau.

Je n’ai pas la prétention d’offrir un objet total mais juste la partie d’un tout. Cela fut ainsi de la plus haute antiquité à la Renaissance. Ce ne fut qu’après que les tableaux furent pensés comme autonomes et matières à commerce et spéculation.

 J’étais ravi de revenir au sens premier de la peinture : elle est partie d’un tout , nécessaire au tout, mais le tout lui est indispensable.

Je me retrouvais donc devant cette église de village où je me suis marié et immédiatement j’ai été obligé de me poser trois questions

* Quelle idée de la beauté au XXI° siècle ?
* Un art pour transmettre quoi ?
* Quelle continuité avec le Passé ?

Trois questions que l’on peut se poser plus simplement

1. Si je vous sers le même vin dans un gobelet plastique et dans un verre à pied, pourquoi choisirez vous le second. Et que sans doute même, à l’aveugle, vous le trouverez meilleur que celui du gobelet… ?

**Une des différences de l’homme avec l’animal, c’est qu’il est attiré naturellement vers le beau et cela lui apporte du plaisir.**

Le beau et l’élaboré (élaboré = qui représente un travail ( du latin labor ) donc une présence de l’homme) attirent naturellement l’homme (et la question le prouve). Le singe lui boira dans le récipient qui lui est plus facile à prendre en main. Ou le plus proche…

Or le beau n’est pas matériellement utile.

Vous pouvez aussi bien boire le vin dans le gobelet plastique que dans le verre. Le beau n’est pas matériellement utile mais il est utile à l’homme puisqu’il le cherche et que cela le comble.

Cela comble l’homme parce que le beau est une aspiration à tendre vers la perfection, à dépasser justement notre vie matérielle et animale. Ainsi que le disaient les Grecs, le Beau, le bien et le bon sont une seule et même chose. D’où cette définition: le Beau est une manifestation de Dieu. Cela éclaire la fameuse phrase de Dostoïevski « La Beauté sauvera le Monde ».

1. Autre question. Que reste-t-il, dans votre tête, des Etrusques, des Sumériens, des Mycéniens, des Hittites et même des Egyptiens ? Et plus près de nous des Incas, des Mayas ou des Indiens d’Amérique ?

Eh bien de tout ces peuples, il ne nous reste de compréhensible que leur art… Leur mode de vie ? Leurs lois ? Leur organisation sociale ? Rien ou presque…

Leur art qui nous permet de comprendre leurs croyances. L’art est le miroir, ou la partie visible des croyances et des espérances d’une civilisation, d’une société. Régis Debray dit clairement « Devant l’évidence des asticots, l’homme n’a que l’art et la religion »

 Et nous ne connaissons sérieusement la Foi et l’Espérance de l’Occident chrétien que par les Cathédrales, leurs tapisseries, polychromies, peintures et sculptures…

1. Si un bâtiment est construit en une fois, immuable et terminé , quelles seraient les conséquences ?

Si les bâtiments avaient été construits en une fois, et que nous refusions d’y toucher nous n’aurions de Versailles que le pavillon de chasse de Louis XIII, du Louvre que le château médiéval de Philippe Auguste, de nos cathédrales aucun des ajouts, stalles, sculptures, porche gothique sur cœur roman, etc…

Armés de ces réflexions je me suis lancé dans le Chemin de Croix de Bias et l’Apocalypse de Saint-Emilion. Et maintenant la Porte de la Miséricorde de la Cathédrale Saint-Louis de Versailles qui vient de m’être commandée.

Immédiatement, est visible une différence fondamentale :

Bias n’était pas classé, Saint-Emilion est classé non seulement monument historique français mais inscrit au Patrimoine mondial de l’Humanité. Saint-Louis de Versailles, Hardouin-Mansart architecte est classée.

Les trois fois le financement est privé mais pourtant pour Saint-Emilion et Versailles les autorisations dépendent de l’Etat, plus exactement de la Drac.

**C’est à dire que la création dans le Patrimoine classé ne peut prendre que la forme qu’autorise l’état même si il n’y participe pas financièrement .**  Ce doit être un des rares endroits où aujourd’hui celui qui paye n’est pas celui qui décide. La décision finale revient à la Drac et non pas aux commanditaires, aux donateurs.

Il convient donc de se pencher sur la politique de l’état pour tenter de la comprendre.

Rien n’est plus clair que trois anecdotes, dont deux me sont arrivées personnellement et l’autre est publique puisqu’elle se déroula à la télévision .

1. Il y a quelques années le ministre de la Culture d’alors, affirmait dans une émission TV « Je voudrais que tous les bâtiments classés soient restaurés à l’identique »… Un historien de l’art présent répondit : « A l’identique de quoi ? Dois je comprendre que dans une église romane , il faut détruire le porche gothique, brûler les stalles du XVI° siècle, etc…
2. Nous possédons a vue d’un bâtiment inscrit une ferme en bauge très abîmée. Décidant de tenter de la sauver, j’ai voulu en parler à l’adjoint de l’Architecte des bâtiments de France. Ce lui ci vient et me dit « Ou vous rasez la maison et vous reconstruisez une maison contemporaine, soir vous la restaurez « à l’identique » en ferme du début du XIX° » J’étais abasourdi. Je lui ai dit « Ne croyez vous pas qu’il serait normal et intelligent de conserver la partie ancienne qui est saine et de terminer par une extension contemporaine de caractère tenant compte évidemment du bâti ancien.
3. Ayant découvert chez une connaissance possédant un château classé que sous un badigeon, il y avait une peinture murale décorative du XVI°, la propriétaire me dit « Voulez vous dégager, renforcer, la peinture, et faire quelque chose de beau ». Je le fais. Des années plus tard, l’ingénieur des bâtiments de France passant par là, découvre la salle. Et demande qui a fait le travail. Le propriétaire donne mon nom… « Monsieur Peltier ? Mais il n’est pas agréé !!! C’est inadmissible. » Et heureusement le restaurateur agréé qui accompagnait l’architecte lui dit « Mais le travail a été très bien fait… Laisser faire… Vous savez bien que nous ne nous en serions jamais occupé… »

Pour Saint-Emilion et c’est la raison de certaines lourdeurs du projet, les financeurs potentiels désirant avoir la certitude qu’il se réalisera, la Drac s’oppose à ce que j’intervienne comme l’Eglise me le demande, et que je le souhaite, directement sur le mur, en fresque ou du moins en mural comme ici à Bias afin que l’Apocalypse fasse partie du cloître, soit organiquement lié au bâtiment..

 Les arguments qui m’a-t-on dit on été avancés par la Drac

 a) On ne peut pas travailler en pérenne sur un bâtiment du XIV° siècle qui doit rester intact. Alors que nous avons vu que tous les bâtiments ont continué à se construire à travers les siècles

b) Il n’y a pas de fresque connue de l’Apocalypse dans un cloître. Il ne reste pratiquement plus de fresque dans des cloîtres. Mais l’Apocalypse n’a rien de contraire au cloître puisque de nombreux chapiteaux du cloître de Moissac lui sont consacrés, par exemple.

Pratiquement aucun bâtiment n’est homogène. Tous ont subi des interventions postérieures à la construction. Je souhaite non pas ajouter une décoration dans ces édifices mais continuer à les construire. Figer le bâtiment nous vient de Prosper Mérimée. D’autres pays sont beaucoup plus habitué au mélange du contemporain et de l’ancien. En France, le patrimoine est devenu un musée à la taille de la France. …

Patrimoine veut dire « ce que nous lègue notre père ». Pourquoi n’ai-je pas le droit de toucher, transformer une maison que j’ai eu par héritage. Le tout est de le faire dans le respect de ce que fut mon père, la famille et la maison.

Un Patrimoine sous cloche, est sans doute un moyen consensuel de lier une population éclatée et le succès des Journées du Patrimoine en sont la preuve. Sur ce socle , on plaque parfois de l’éphémère, de l’instantané, de l’évènementiel, du sensationnel (Koons et Kapoor à Versailles, Fabre au Louvre etc…) Pour au moins deux raisons : occuper le terrain médiatique par le scandale et non par l’art, et deuxièmement parce que si ces manifestations avaient lieu hors du Patrimoine, personne n’irait les voir. Iriez vous voir Kapoor, Koons, Hirst, Boltanski, et compagnie si ils n’étaient pas à Versailles, au Louvre, et au Grand Palais ?

 Le pérenne gêne. Car il est un choix, une affirmation et une persistance dans un monde ou on ne veut plus ni choisir ni durer ni prendre de risque.

Dans cinq siècles que restera-t-il de l’art des années 1975 à 2015 ? Donnez moi le nom d’un peintre vivant qui laisse trace pérenne sur un bâtiment ? Il y a cinquante ou 60 ans, je vous aurais cité Ribera au Mexique, Chagall et l’opéra Garnier, les grandes interventions de Fernand Lèger, le Casino de Magritte, la chapelle Milly de Cocteau, et Matisse, et Picasso, et Dali !!! Et j’en oublie certainement …

Aujourd’hui rien.

Il n’y a plus de peinture publique. Pourtant le public reste attaché à cette forme d’art.

Alors se pose le problème de la cohérence des décisions de la Drac. Cela dépend de chaque directeur de région. Et il faut savoir que les Directeurs Régionaux de l’Action Culturelle sont cooptés et nommés et n’ont pas forcément de formation artistique ou culturelle (untel est un ancien instituteur, tel autre un juriste, etc…). Pourquoi interdire Saint-Emilion et autoriser les colonnes de Buren, la pyramide de Peï, la barbacane en béton brut de l’architecte des Monuments historiques sur le château de Guillaume le Conquérant à Falaise ?

Aujourd’hui en art, il n’existe plus de critères objectifs, tout est art, tout est relatif, tout est acceptable. Et cela ouvre le champ de la subjectivité donc de la suspicion sur les autorisations. D’autant que leurs patrons n’ont donc pas de compétences culturelles étalonnables. Notoriété ? Relation ? Intérêts financiers ? Les arguments avancés par la Drac ne sont jamais du domaine de l’art. Y compris à Saint-Emilion. On ne parle plus d’art parce que l’on se refuse à le définir !

Depuis le choix du titre de cette conférence j’ai donc été contacté par l’Evêché de Versailles pour créer une porte de la Miséricorde à la Cathédrale Saint-Louis qui se trouve à 500 m à vol d’oiseau du Vagin de la Reine d’Anish Kapoor. La Drac lui a donné l’autorisation de défoncer la grande pelouse devant le château, la joncher de tonnes de gravats, bombarder les murs intérieurs de Versailles de cire rouge etc… Je n’imagine donc pas que la Drac interdise mon projet, accepté par l’Evêque et l’Architecte des Bâtiments de France , qui nécessite de peindre pour un an la porte en écarlate. Mais sait-on jamais…

Je travaille en respectant la cathédrale et Hardouin-Mansart, obéissant au cahier des charges de mon commanditaire en essayant de magnifier la Miséricorde. Et Anish Kapoor ? En fait-il autant avec le château, et Le Nôtre ?

La création contemporaine dans le bâti ancien est possible.

Mais il faut la définir. L’art contemporain, tel que défini par l’état et la finance spéculative se crée en opposition, en rupture avec le passé. Elle ne peut donc s’intégrer en pérenne dans du bâti ancien. Elle peut tout au plus susciter le scandale comme les expositions à Versailles . Mais pour que l’on en parle , on est obligé d’aller à chaque fois plus loin. Après le plug anal de Mac Carthy place Vendôme, et le Vagin de la Reine à Versailles, que va-t-il leur falloir trouver… ?

Pour que la création contemporaine s’inscrive dans un bâti ancien et devienne part du patrimoine, il faut qu’elle ne s’inscrive pas en opposition mais en continuité.

Bias en est l’exemple.

Simplement dans le bâti classé, elle à la discrétion de l’état même quand elle est payée par des privés. Les critères qui président aux autorisations sont opaques et ne sont en général pas artistiques.

Parce que notre temps a abolit tout critère en art.

On voit qu’il est urgent que l’on recentre le discours sur l’art, avant des considérations financières, sociologiques ou politiques.

Redéfinir des critères, des objectifs, des raisons à l’art. Nous sommes sans doute le seul moment de notre civilisation où l’on ne peut plus dire comme on l’a dit aussi bien de Louis XIV que des années hippies « C’est le style 2015 ». Notre société n’a plus d’unité caractéristique.

C’est pour cela que l’on peut penser que la création libre qui deviendra le Patrimoine de demain se constitue majoritairement dans des lieux discrets. Dans des tentatives issues de rencontres, un peu hors des clous.

Pour ma part je continuerai à me faire entendre des instances officielles ou artistiques en leur disant que le Patrimoine est vivant.

Que de cesser de créer dans ce Patrimoine est le vouer à le muséifier, à le tuer.

Que l’état ne peut être l’unique garant du « bon goût ». Et que dans un pays libre, il serait souhaitable que l’on laisse la création de commande se faire plus librement avec moins d’interventions de l’état. Sauf si celui ci élabore des critères artistiques clairs, précis etcohérents. Une sorte de cahier des charges en somme.

 De laisser l’Eglise décider de la vie de ses bâtiment lorsqu’il s’agit comme l’Apocalypse d’un message religieux dont elle est la détentrice.

Quel patrimoine laisserons nous, et la création contemporaine dans le bâti ancien sont les sujet de cette causerie …

Pour laisser un patrimoine, il faut pouvoir créer… et c’est parce que nous avons eu cette volonté que cela devient patrimoine.

Il faut donc que l’état facilite la création au lieu de la restreindre surtout lorsqu’elle est non subventionnée et ne demande que la bienveillance d’une autorisation.

Pour que le travail puisse durer au dela de l’instant j’essaie

 **a) que mon travail aspire à la beauté (c’était la question du verre)**

**b) qu’il soit le miroir de la pensée spirituelle de ma civilisation (c’était la question des étrusques)**

**c) qu’il respecte le passé du bâtiment (c’était la troisième question)**

1. *Aspirer à la Beauté*

La beauté a des aspects différents suivant les siècles. Une chapelle romane est tout aussi belle qu’une cathédrale gothique, un temple grec ou une fresque indienne. La beauté est relative au temps et au lieu où elle s’exprime, mais elle se nourrit du même absolu. Qui est la transcendance nécessaire à l’homme. En un mot la Beauté ne peut être qu’une recherche du Sacré

1. *Miroir de notre pensée spirituelle de la civilisation*

Aujourd’hui il n’y a plus une pensée spirituelle, mais des dizaines de pensées, toutes mises sur un pied d’égalité. Ici aussi comme pour le style il n’y a plus d’unité, ni de critères.

Mais j’ai fait un choix .Et c’est là la raison de mon travail avec l’Eglise. Pour moi elle est une voie, un chemin éprouvé par vingt siècles de pratique et de réflexion et la base de notre civilisation. Et c’est une religion à laquelle je crois.

 L’artiste doit savoir retrouver sa place, oublier les discours qui voudraient en faire un homme différent des autres. Il faut que l’artiste accepte avec humilité d’être guidé par les gens compétents, non pas bien entendu sur le plan plastique mais sur le plan spirituel. Je suis catholique et je peints pour l’église : l’orthodoxie de mon discours doit donc être passé au crible et c’est normal. Cela est vrai avec n’importe quel commanditaire. Le choix du sujet et sa signification ne sont pas de mon ressort. La création artistique, plastique si. Je dois trouver une mise en image juste et originale (exemple la barre dorée et des personnages en camaïeu du Chemin de Croix)

1. *Respecter le passé*.

Cela passe prioritairement par la compréhension du lieu. A Bias, comme à Saint-Emilion et à Versailles, ma première démarche avant de faire un projet, a été de me rendre sur place, de humer le lieu, de comprendre volume, lumière, sculpture, couleur. Un habitant de Saint-Emilion me disait « Vous avez trouvé la bonne taille, ni trop grand, ni trop petit. » Simplement parce que j’y suis allé, prêt à obéir au lieu et non plaquer mon intervention ex nihilo. Dans ma tête je me dis « Que manque-t-il pour continuer ce bâtiment ? Qu’est-ce qui lui faudrait pour qu’il soit encore plus beau, plus gai, car pour moi l’art est une jubilation… ? Tout cela avec respect et admiration pour ce que les siècles m’ont transmis.

Et aux gens à qui je tente de transmettre mes connaissances artistiques, je leur rappelle les deux mots qui sont le fondement de l’art pour le créateur : **Oser et Choisir**

Degas disait « Lorsqu’un peuple met toute son énergie uniquement à conserver, c’est qu’il n’a plus la force de créer ».

J’aimerai que chacun s’en souvienne : état, commanditaires, mécènes, public, afin qu’ensemble nous allions vers l’avenir et la création, sereins et enthousiastes.

Et laisser ainsi un patrimoine à ceux qui nous succéderont.